ADAPEI 35

« Les Papillons Blancs d'Ille et Vilaine »

Siège Social : Rue Kerautret Botmel - CS 7448 - 35 044 RENNES Cedex
Association Loi du 1er juillet 1901

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

ADAPEI 35
« Les Papillons Blancs d'Ille et Vilaine »

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ADAPEI 35 « Les Papillons Blancs d'Ille et Vilaine », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicable en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les notes A2 et C6 de l'annexe relatifs au changement de présentation des états financiers.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre Association constitue des provisions pour risques et charges. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Changements comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous nous sommes assurés du bien-fondé des changements de présentation mentionnés ci-dessus.

Règles et principes comptables

La note A1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables applicables à votre Association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié de ces règles et méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, le 6 juin 2008

Le commissaire aux comptes

MAZARS & GUERARD

Didier Martin

ADAPEI 35 - siège
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

ACTIF		2007			2006
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Montant Net
Actif Immobilisé					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement		139	96	43	63
Autres Immobilisations incorporelles		187	146	41	31
Immobilisations Incorporelles en cours					0
Immobilisations Corporelles					
Terrains		3 679	435	3 244	2 957
Constructions		48 768	19 438	29 330	30 460
Installations techniques, matériel et outillage		6 579	5 121	1 458	1 513
Autres Immobilisations Corporelles		10 630	7 834	2 796	2 885
Immobilisations Corporelles en cours		1 621		1 621	359
Avances et acomptes		9		9	3
Immobilisations Financières					
Participations et créances rattachées à des participations		32		32	
Autres titres immobilisés		1		1	5
Prêts		41		41	33
Autres Immobilisations financières		67		67	46
	TOTAL I	71 753	33 070	38 683	38 355
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Matières premières et fournitures		164		164	166
Autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis		79		79	109
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commande		18		18	11
Créances (1)					
Usagers et comptes rattachés		5 544	1 326	4 218	2 458
Autres créances		786		786	1 827
Valeurs mobilières de placement		3 940		3 940	1 673
Disponibilités		3 298		3 298	5 158
Charges constatées d'avance		181		181	188
	TOTAL II	14 010	1 326	12 684	11 590
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL III				
Primes de remboursement des obligations	TOTAL IV				
Ecart de conversion (actif)	TOTAL V				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		85 763	34 396	51 367	49 945

(1) Dont à moins d'un an :

ADAPEI 35 - siège
17 rue Kerautret Botmel
CS 74428
35044 - RENNES CEDEX

Montants en K€

PASSIF	2007	2006
Fonds associatifs		
Fonds Propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	8 921	9 083
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves	9 513	8 633
Report à nouveau	-3 073	-561
Résultat de l'exercice	-365	116
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	192	223
- Legs et donations	137	83
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	0	-606
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	973	-1 125
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 832	2 900
Provisions réglementées	1 287	965
Droit des propriétaires		
TOTAL I	20 417	19 711
Provisions pour Risques	1 248	616
Provisions pour Charges	217	254
TOTAL II	1 465	870
Fonds dédiés		
sur subventions de fonctionnement		
sur autres ressources	2 882	2 866
TOTAL III	2 882	2 866
Dettes (1)		0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	17 828	18 243
Emprunts et dettes financières divers	56	157
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 692	1 549
Dettes sociales et fiscales	6 341	5 901
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	348	297
Autres dettes	338	347
Produits constatés d'avance		3
TOTAL IV	26 603	26 498
Ecart de conversion (passif) TOTAL V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	51 367	49 945
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.		

Montants en K€

CHARGES	2007	2006
Charges d'exploitation		
Achats de marchandise	2	0
variation de stock		
Achats de matières premières et fournitures	883	1 470
variation de stock	1	-25
Achats d'autres approvisionnements	776	0
variation de stock		
Achats non stockés de matières et fournitures	3 538	3 504
Sous-traitance	0	
Services extérieurs et autres	8 337	7 523
Impôts, taxes et versements assimilés	2 947	2 772
Charges de personnel		
- salaires et traitements	24 164	23 225
- charges sociales	10 395	10 091
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements des immobilisations:	3 604	3 594
Dotations aux provisions :		
- sur actif circulant	1	188
- pour risques et charges d'exploitation	173	517
Dotations aux fonds dédiés		144
Autres charges	1 158	1 077
TOTAL I	55 979	54 080
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	727	729
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement		
TOTAL II	727	729
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	116	41
Sur opérations en capital	41	59
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	895	
TOTAL III	1 052	100
Impôts sur les sociétés TOTAL IV		
Engagements à réaliser sur ressources affectées TOTAL V	263	
Reprise de résultat N-2	860	1 014
TOTAL DES CHARGES	58 881	55 923
RESULTAT CREDITEUR = Excédent		116
TOTAL GENERAL (I + II + III)	58 881	56 039

Montants en K€

PRODUITS	2007	2006
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
- prestations de services	2 913	3 224
- divers	5 092	1 834
Production stockée ou déstockage de production	-30	-6
Production immobilisée	1	2
Dotations et produits de tarification	46 904	40 957
Participations aux frais d'hébergement	0	3 035
Subventions d'exploitations et participations	96	621
Reprises sur amortissements et provisions	276	229
Reprises sur fonds dédiés		160
Transferts de charges	9	253
Autres produits	1 296	4 364
TOTAL I	**56 557**	**54 673**
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	9	
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	219	12
Reprises sur provisions et transferts de charges		35
Diffèrences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	14	66
TOTAL II	**242**	**113**
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	823	156
Sur opérations en capital	378	148
Reprises sur provisions réglementées et transferts de charges	12	164
TOTAL III	**1 213**	**468**
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs TOTAL IV	**305**	
Reprise résultat N-2	199	179
TOTAL DES PRODUITS	**58 516**	**55 433**
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	365	606
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**58 881**	**56 039**

ADAPEI d'ILLE et VILAINE

Rue Kerautret Botmel

CS 74 428

35044 RENNES CEDEX

ANNEXE AU BILAN de l'exercice 2007

MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION COMPTABLE

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT

SOMMAIRE

A - MODES ET METHODES D'EVALUATION 1

A1 – Conventions générales

A2 – Changement de présentation des états financiers

A2 – Immobilisations corporelles

A3 – Fonds dédiés

B – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

B1 – Evolution des établissements et services

B2 – Convention avec le Conseil Général

B3 – Fiscalité

B4 – Résultats de l'exercice

C – NOTES EXPLICATIVES DE CERTAINS POSTES 7

C1- Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

C2 - Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

C3 – Tableau de mouvement des immobilisations

C4 – Tableau de mouvement des amortissements

C5 – Etat des échéances des créances et dettes

C6 – Tableau de passage des fonds propres

C7 – Tableau de mouvement des provisions et dépréciations

C8 – Tableau de mouvement des fonds dédiés

D – ENGAGEMENTS HORS BILAN 11

D1 – Dettes garanties par des sûretés réelles

D2 – Crédit-bail

D3 – Réservations de places

D4 – Engagements liés aux départs en retraite

D5 – Legs Chanel

E – AUTRES INFORMATIONS 12

E1 – Valorisation des contributions volontaires

E2 – Plus-values latentes

E3 – Nombre de salariés de l'association

F – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 13

A - MODES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

A-1 : Conventions générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur un autre, à l'exception des changements de présentation des états financiers mentionnés dans le paragraphe ci-dessous**
- **Les points soulevés en 2004 quant au traitement des comptes de 2003 et qui avaient fait l'objet d'un retraitement pour 2004 ont été respectés**
- **Indépendance des exercices**

et ce, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association applique la règle de l'affectation du résultat de la gestion conventionnée selon l'instruction comptable M 22 et, en termes d'affectation des résultats, elle distingue les résultats liés à l'activité en gestion libre des résultats soumis à approbation par le Préfet ou le Président du conseil général.

Toutefois, pour tenir compte des dispositions de la Convention entre le président du conseil Général et l'ADAPEI portant sur la Gestion budgétaire des Etablissements et Services à compétence Conseil Général, les résultats des dits établissements qui étaient antérieurement en gestion contrôlée sont comptabilisés en Gestion libre puisque non soumis à reprise des tiers financeurs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des différents actifs en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés et présentés conformément :

- aux dispositions du règlement N° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations,
- aux dispositions du plan comptable des associations modifié le 17/12/98 et du 8 Avril 1999.

A-2 : Changement de présentation des états financiers

L'association a changé de logiciel de comptabilité au cours de l'année 2007. Ce nouvel outil apporte une amélioration de l'information financière. En effet, sa mise en place a permis une harmonisation du plan comptable pour l'ensemble des établissements.

A l'occasion de cette mutation informatique, des reclassements ont été effectués, sur le bilan et le compte de résultat, ce qui explique les distorsions entre les comptes annuels 2006 et 2007. Les changements essentiels sont les suivants :

- ***Au passif du bilan et au compte de résultat,*** le résultat n'est plus ventilé entre résultat relevant de la gestion libre et résultat relevant de la gestion contrôlée,

- *Au compte de résultat,*
    - la rubrique « chiffre d'affaires » comprend désormais la participation des usagers aux frais de repas et aux activités ainsi que le forfait journalier qui apparaissaient précédemment dans la rubrique « autres produits » (variation d'environ 1,8 M€),
    - la rubrique « dotations et produits de la tarification » intègre l'aide au logement (soit environ 1,3 M€), qui figurait auparavant dans la rubrique « autres produits », et la participation aux frais d'hébergement, qui apparaissait sur une ligne spécifique (soit environ 3 M€),
    - les remboursements de frais de personnel (frais de formation notamment) viennent à présent en déduction des « charges de personnel » au lieu d'apparaître en « transfert de charges » au niveau des produits,
    - les dotations et reprises de fonds dédiés sont désormais classées au poste « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

A-3 : Immobilisations corporelles

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie du bien soit :

Logiciels	1 à 3 ans
Constructions	25 à 50 ans
Agencements et aménagements des constructions	7 à 15 ans
Agencements divers	5 à 15 ans
Matériel et outillage	2 à 5 ans
Matériel de transport	5 à 7 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	5 à 10 ans

A-4 : Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent aux contrats d'objectifs et d'investissements souscrits avec les organismes de contrôle.

Ces fonds dédiés prennent en compte les écarts entre les dotations allouées sur le Global (66 et 68, soit charges financières et dotation aux amortissements de l'année) et le réalisé du montant de ces deux comptes.

Ces sommes ont pour but d'être affectées aux contrats d'objectifs et d'investissements lorsque les écarts sont constatés en sens inverse.

Les pouvoirs publics autorisent certaines fois des provisions Fonds dédiés pour financer les indemnités de départ en retraite.

B - FAITS CARACTÉRISTIQUES de l'EXERCICE

B-1 : Evolution des Etablissements et Services

- Ouverture d'un service d'accueil temporaire de 5 places à l'IME LA PASSAGERE de St MALO
- Extension de 5 places du SESSAD de BAIN DE BRETAGNE

B-2 : La convention avec le Conseil Général

Au cours de l'exercice 2003, l'association avait conclu avec le Président du Conseil général une convention fixant de nouvelles règles quant aux budgets alloués à l'association pour les établissements et services de l'association relevant de la compétence du conseil général et sur les modalités de traitement des comptes administratifs de ces établissements.

La signature de cette convention avait pour effet de regrouper des établissements et services sous un même centre de ressources, de sorte que les services rattachés à ce centre de ressources se trouvent rattachés aux règles d'affectation des résultats : c'est ainsi que les SAVS qui étaient en gestion libre deviennent à compter de l'exercice 2003 rattachés à un centre de ressources qui est en gestion contrôlée et ils deviennent donc en gestion contrôlée et leurs résultats sont soumis à décision des autorités de contrôle et de financement.

En 2005, cette convention se poursuit avec une non reprise des résultats. Toutefois, les résultats restent présentés dans la rubrique gestion soumise à contrôle des financeurs car les pouvoirs publics doivent toujours donner leur avis sur les résultats constatés.

Depuis 2006, les résultats des foyers sont comptabilisés en gestion libre (cf § A1) à l'exclusion des établissements de moins de deux ans (soit Le Clos Breton).

B-3 : Fiscalité

L'association a satisfait au questionnaire sur la fiscalité des associations et à cet effet a transmis ce questionnaire et les annexes complémentaires à la Direction des Services Fiscaux au 30 décembre 1999 pour vérifier si elle se trouvait assujettie aux nouvelles règles sur la fiscalité des associations.

L'association a reçu une réponse de l'Administration Fiscale faisant état que l'association ne relève pas, du fait de ses activités actuelles des dispositions spécifiques d'assujettissement, aux impôts commerciaux.

B-4 : Résultats de l'exercice

Les résultats de l'exercice sont détaillés ci-après :

En Gestion libre

Il est à noter que les résultats correspondant aux activités en gestion libre comprennent les résultats de l'activité Associative ainsi que les résultats des Foyers, des Sections Annexes de CAT et les résultats des ESAT production.

SIEGE et Centres Administratifs	**EXCEDENT de**	**119 K€**
Foyers (Compétence Conseil Général)	**EXCEDENT de**	**4 K€**
ESAT Production	**EXCEDENT de**	**319 K€**
Sections Annexes de CAT	**DEFICIT de**	**- 35 K€**
Dotation aux amortissements - nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants (gestion libre)		**- 23 K€** *(1)*
soit un résultat global en gestion libre de	**EXCEDENT de**	**385 K€**

En Gestion contrôlée

Il s'agit des résultats des établissements et services pour lesquels l'association a reçu un agrément des pouvoirs publics et pour lesquels elle est tenue de communiquer ses résultats à l'autorité de tarification pour agrément des comptes administratifs.

Ces résultats sont soumis à autorisation avant reprise des résultats selon les dispositions du décret 2003-10-10 (dispositions reprises dans le cadre de l'action sociale et des familles).

Les résultats des structures d'hébergement relevant de la compétence du conseil général sont en Gestion libre à l'exception de l'établissement qui est dans sa deuxième année de fonctionnement, le Foyer Résidence Le Clos Breton à St PERE.

IME	**DEFICIT de**	**- 351 K€**
ESAT budgets sociaux	**DEFICIT de**	**- 438 K€**
Résidence Le Clos Breton	**DEFICIT de**	**- 54 K€**
Différence sur réalisation d'actifs :		**37 K€** *(1)*
Dotation aux amortissements - nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composants (gestion contrôlée)		**- 129 K€** *(1)*
Retraitement des crédits non reconductibles ESAT :		**185 K€** *(1)*
soit un résultat global en gestion contrôlée de	**DEFICIT de**	**- 750 K€**

SOIT UN RESULTAT GLOBAL DEFICITAIRE de - 365 K €

Cf tableaux détaillés pages suivantes.

(1) Ces montants correspondent aux écritures des retraitements entre les comptes des établissements et les comptes de l'Association.

C - NOTE EXPLICATIVE de CERTAINS POSTES de BILAN et de COMPTE DE RESULTAT

C-1 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances et charges constatées d'avance

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

C-2 : Comptes de régularisation rattachés aux postes de dettes et produits constatés d'avance

Les mêmes observations exposées ci-avant sont applicables à la présente rubrique.

C-3 : Tableau de mouvement des immobilisations

Montants en K€	Valeur brute au 31/12/2006	Acquisitions et apports	Cessions et mises hors service	Valeur brute au 31/12/2007
Immobilisations incorporelles	434	20	128	326
Immobilisations corporelles	67 926	3 820	460	71 286
Immobilisations financières	88	59	6	141
TOTAL IMMOBILISATIONS	**68 448**	**3 899**	**594**	**71 753**

Les principales acquisitions de l'exercice 2007 sont les suivantes :

- Construction en cours du foyer de vie de BETTON : 1 138 K€
- Acquisition du terrain de la Résidence La Source à St JACQUES : 251 K€
- Construction en cours et acquisition du terrain du foyer de vie de THORIGNE FOUILLARD: 165 K€
- Réfection des cuisines de l'IME Le Bois Greffier à BAIN DE BRETAGNE : 297 K€
- Transformation de bureaux en 3 logements au Foyer BEAULIEU à REDON : 90 K€

C-4 : Tableau de mouvement des amortissements

Montants en K€	Amortissements au 31/12/2006	Dotations de l'exercice	Reprises ou diminutions afférentes à des éléments sortis	Amortissements au 31/12/2007
Amort. immobilisations incorporelles	341	29	128	242
Amort. immobilisations corporelles	29 751	3 537	460	32 828
Dépréciation immos financières	4		4	0
TOTAL AMORTISSEMENTS	**30 096**	**3 566**	**592**	**33 070**

C-5 : Etat des échéances des créances et des dettes

CREANCES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	41	5	36
Autres créances	67	43	24
Total des créances de l'actif immobilisé	**108**	**48**	**60**
Créances de l'actif circulant			
Créances usagers et comptes rattachés	5 544	4 234	1 310
Autres créances	786	752	34
Total des créances de l'actif circulant	**6 330**	**4 986**	**1 344**
TOTAL DES CREANCES	**6 438**	**5 034**	**1 404**

DETTES (montants en K€)	Montant brut	Échéances jusqu'à un an	Échéances à plus d'un an et jusqu'à 5 ans	Montants à plus de 5 ans
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 828	1 718	3 847	12 263
Emprunts et dettes financières divers	56	26	26	4
Total des dettes financières	**17 884**	**1 744**	**3 873**	**12 267**
Autres dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 692	1 692		
Dettes fiscales et sociales	6 341	6 341		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	348	348		
Autres dettes	338	338		
Total des autres dettes	**8 719**	**8 719**		
TOTAL DES DETTES	**26 603**	**10 463**	**3 873**	**12 267**

C-6 : Tableau de passage des fonds propres

(montants en K€)	2006 certifié	Reclassements	2006 pro-forma	Augment°	Diminut°	2007
Fonds Propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 083	-386	8 697	224		8 921
Ecarts de réévaluation	0		0			0
Réserves	8 633	292	8 925	588		9 513
Report à nouveau	-561	-2 049	-2 610	-463		-3 073
Résultat de l'exercice	116		116	-365	116	-365
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise						0
- Apports	223	-31	192			192
- Legs et donations	83	19	102	35		137
- Résultat sous contrôle de tiers financeur	-606		-606		-606	0
- Report à nouveau sous contrôle de tiers financeur	-1 125	2 049	924	-612	(1) -661	973
Ecarts de réévaluation						
Subventions d'investisst sur biens non renouvelables	2 900	-50	2 850	200	218	2 832
Provisions réglementées	965	156	1 121	166		1 287
Droit des propriétaires						
TOTAL I	**19 711**	**0**	**19 711**			**20 417**

(1) Dont reprises de déficit : 860 K€ et reprises d'excédents : 199 K€

Les principaux reclassements sont les suivants :

- Reclassement des reports à nouveau des foyers (0,6 M€) et des dépenses refusées par les autorités de tarification (1,4 M€) du poste « report à nouveau sous contrôle de tiers financeur » vers le poste « report à nouveau gestion libre ».
- Reclassement d'anciennes affectations de résultat de la Vie Associative de Rennes (396 K€) du poste « fonds associatifs sans droit de reprise » au poste « réserves ».
- Reclassement de réserves de trésorerie des Ateliers Rennais de « réserves » à « provisions réglementées pour couverture de BFR » (104 K€)

=> Affectation du résultat 2006 :

Montants en K€

Report à nouveau Gestion libre 2006 (pro-forma)	-2 610
Report à nouveau Gestion contrôlée 2006 (pro-forma)	924
Total report à nouveau 2006 (pro-forma)	***-1 686***
Affectation du résultat 2006	-1 075
Reprise de résultat N-2	661
Report à nouveau Gestion libre 2007	-3 073
Report à nouveau Gestion contrôlée 2007	973
Total report à nouveau 2007	***-2 100***

Détail de l'affectation du résultat 2006	-490
Report à nouveau	-1 075
Excédents affectés à l'investissement	585

C-7 : Tableau des provisions et dépréciations

Montants en K€	2 006	dotations	reprises	2 007
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	59	43	-59	43
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (ESA	472	3		475
Autres provisions pour risques divers	85	730	-85	730
Provisions pour pensions et obligations similaires	0			0
Provisions pour grosses réparations	0			0
Autres provisions pour charges	254	26	-63	217
Total des provisions pour risques et charges	**870**	**802**	**-207**	**1 465**
Provisions pour dépréciation				
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0			0
Provisions pour dépréciation des stocks	0			0
Provisions pour dépréciation des créances et cptes rattachés	1 517		-191	1 326
Total des provisions pour dépréciation	**1 517**	**0**	**-191**	**1 326**

C-8 : Tableau des fonds dédiés

Montants en K€	2 006	dotations	reprises	2 007
Fonds dédiés	**2 866**	**321**	**-305**	**2 882**

D - ENGAGEMENTS HORS BILAN

D-1 : Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts auprès des établissements de crédit : sur un total de capital restant dû au 31 décembre 2007 de 15 702 K€, le montant garanti par des collectivités territoriales s'élève à 13 928 K€.

D-2 : Crédit bail

Néant

D-3 : Réservations de places : lits de fondation

En 2007, aucune convention n'a été signée pour une réservation de lits.

D-4 : Engagements liés aux départs en retraite

Dans le cadre de la convention collective, les salariés bénéficient lors de leur départ en retraite d'une indemnité. Les montants correspondants à ces indemnités s'élèvent à : 4 176 K€.

Ce montant est partiellement couvert par des fonds dédiés à hauteur de : 619 K€.

Le montant de 4 176 K€ indiqué pour l'exercice 2007 correspond aux indemnités de retraite charges sociales comprises contrairement à l'exercice 2006 du fait de l'évolution de la législation.

D- 5 : Legs CHANEL

Le 23 Avril 2003, l'association a reçu et accepté un legs de Madame CHANEL consistant en une maison à St BRIAC, à charge pour l'association d'y accueillir son fils, Jean-Yves, sa vie durant.

Les diverses études effectuées pour l'utilisation de cette maison comme lieu d'accueil pour personnes handicapées, dont le fils de la légataire, n'ont pu aboutir ni en 2003, du fait que les locaux n'étaient pas disponibles, ni en 2004 du fait de l'impossibilité d'organiser un fonctionnement de cette unité.

En 2005, M. Jean Yves CHANEL est décédé.

En 2006, l'association attendait la mise en oeuvre des dispositions testamentaires comportant un legs de residuo. Dans le cadre de ce legs de residuo figurait également une maison d'habitation sise à VERNOUILLET.

En 2007, la maison de St BRIAC a été vendue pour un montant de 680 K€ ainsi que du mobilier et un véhicule pour un total de 18 K€. Des loyers ont également été perçus pour la maison de VERNOUILLET à hauteur de 12 K€. Le total des produits sur l'exercice s'élève donc à 710 K€.

Parallèlement des frais ont été supportés pour un montant total constaté sur 2007 de 35 K€.

L'ensemble représente un résultat de 675 K€ pour la Vie Associative.

Cependant, les ayants-droits ont assigné l'association en justice. Aussi une provision pour risque a été constatée à hauteur des produits enregistrés dans le cadre de ce legs.

E - AUTRES INFORMATIONS

E-1 : Valorisation des contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires de l'activité des bénévoles, ainsi que celle des membres :

- du conseil d'administration,
- des commissions de travail
- des conseils de section
- des commissions de gestion des sections territoriales
- et des militants oeuvrant à la réalisation de diverses actions de l'association comme les organisations des kermesses et fêtes, ventes de cartes de vœux, organisation de tombola et de vente de billets de tombola, et autres activités associatives.

a donné lieu à une valorisation telle que mentionnée dans le tableau ci dessous :

PRODUITS		
Bénévolat		124 K €
Prestations en nature		
Dons en nature		
	Total	**124 K €**
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		124 K €
	Total	**124 K €**

E-2 : Plus-values latentes

Dans le cadre de la gestion de trésorerie, des placements bancaires sont effectués. A la clôture de l'exercice 2007, il n'existe pas de plus value latente sur ces placements financiers.

E-3 : Nombre de salariés de l'association

Le nombre de salariés de l'association est de :

932 en contrat à durée indéterminée représentant 821 Equivalent temps plein

F - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture de l'exercice pouvant avoir une incidence sur le résultat à signaler.

TABLEAU DES RESULTATS
par catégories d'établissements

Etablissements et Services	2005	2006	2007
Vie Associative			
Siège ADAPEI	- 66 705.16 €	- 31 316.87 €	41 713.87 €
Section Rennes	531 289.93 €	9 458.00 €	3 765.03 €
Section Saint-Malo	7 743.00 €	- 5 979.72 €	8 831.53 €
Section Redon	32 436.49 €	27 957.10 €	6 503.37 €
Section Bain de Bretagne	6 664.84 €	6 957.79 €	617.52 €
Section Vitré	1 099.21 €	13 074.31 €	32 367.36 €
Colonie ADAPEI	- 11 378.71 €	8 673.63 €	25 660.01 €
Sous-Total 1	501 149.60 €	28 824.24 €	119 458.69 €
IME			
IME Bain de Bretagne	- 102 563.30 €	- 61 340.65 €	- 60 910.87 €
IME La Rive Redon	28 146.09 €	43 300.23 €	5 476.03 €
IME Le Baudrier	39 036.25 €	4 211.10 €	43 167.21 €
IME Le Triskell	- 94 064.66 €	- 187 783.28 €	- 207 861.94 €
IME Vitré	32 078.35 €	3 536.66 €	9 179.64 €
IME Saint-Malo	- 149 085.60 €	- 28 778.87 €	- 139 946.92 €
Sous-Total 2	- 246 452.87 €	- 226 854.81 €	- 350 896.85 €
ESAT BPAS			
ESAT Redon	- 41 335.02 €	378.43 €	- 573.83 €
ESAT Betton	- 115 925.11 €	- 61 478.95 €	- 106 158.29 €
ESAT Cesson	- 17 333.77 €	- 18 097.81 €	- 5 276.30 €
ESAT L'Hermitage	- 93 848.32 €	- 61 192.10 €	- 141 230.34 €
ESAT St Jacques	- 26 505.77 €	18 737.90 €	- 27 568.30 €
ESAT Le Rheu	- 137 031.14 €	- 4 975.61 €	- 116 479.81 €
ESAT Dol de Bretagne	- 59 368.88 €	- 30 672.14 €	- 41 069.50 €
Sous-Total 3	- 491 348.01 €	- 157 300.28 €	- 438 356.37 €
FOYERS			
Foyer Argoat Paimpont	43 308.19 €	43 690.98 €	29 136.80 €
Foyer Redon	124 119.97 €	25 526.80 €	22 465.67 €
MAPAH Redon	67 323.51 €	67 175.21 €	36 776.59 €
SAVS REDON en Subventions	13 690.94 €	1 982.39 €	8 063.11 €
Centre d'habitat Les 2 Rivières	- 18 022.24 €	- 74 166.35 €	- 69 283.26 €
Foyer La Vaunoise	113 787.25 €	15 361.26 €	- 45 746.28 €
Résidence La Colline	- 35 234.12 €	- 44 840.66 €	- 31 435.12 €
Foyer L'hermine Dol	32 322.15 €	46 687.10 €	- 14 808.90 €
Foyer La Grande Maison	66 214.87 €	74 889.84 €	90 289.50 €
Résidence Le Marais	59 697.52 €	63 895.79 €	83 915.10 €
Foyer Le Clos Breton		- 61 508.33 €	- 53 978.91 €
FAM VALLON	- 15 887.54 €	- 33 389.32 €	- 51 856.04 €
Résidence Les Lilas	5 825.23 €	5 342.27 €	16 807.18 €
SAJ VITRE	- 11 344.28 €	- 10 254.67 €	- 18 466.41 €
Logis La Poterie	- 126 016.58 €	- 31 385.42 €	- 51 463.51 €
Sous-Total 4	319 784.87 €	89 006.89 €	- 49 584.48 €

SACAT			
SACAT Redon	- 2 864.12 €	- 29 608.20 €	- 23 838.23 €
SACAT Betton	- 7 148.40 €	- 13 927.14 €	- 13 483.69 €
SACAT Cesson	- 5 591.82 €	- 12 911.78 €	- 16 072.78 €
SACAT Le Rheu	15 792.36 €	1 374.03 €	6 668.22 €
SACAT L'Hermitage	- 14 351.14 €	- 8 655.65 €	- 5 714.42 €
SACAT Dol	2 163.18 €	- 8 835.97 €	17 673.27 €
Sous total 5	- 11 999.94 €	- 72 564.71 €	- 34 767.63 €
ESAT Budgets PRODUCTION			
ESAT REDON	67 615.14 €	79 026.67 €	105 248.60 €
ESAT BETTON	21 773.04 €	20 121.90 €	41 804.47 €
ESAT CESSON	- 53 594.28 €	- 43 472.14 €	177 891.61 €
ESAT l'HERMITAGE	- 16 028.72 €	10 408.98 €	18 471.86 €
ESAT le RHEU	- 6 368.06 €	- 65 281.72 €	- 80 667.58 €
ESAT St JACQUES	- 28 138.65 €	- 46 824.54 €	- 40 934.24 €
ESAT DOL	87 672.54 €	78 711.07 €	97 026.51 €
Sous total 6	72 931.01 €	32 690.22 €	318 841.23 €
Centres Administratifs			
CAD RENNES			
CAD St MALO			
CAD REDON			
Sous total 7	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL	144 064.66 €	- 306 198.45 €	- 435 305.41 €
8 - Retraitements CAC			
Amortissements des immobilisations		- 151 916.00	- 151 916.00
Provision sur réalisation d'actifs		63 442.02	37 291.47
Provision pour travaux IME La Baratière		90 000.00	
Provision sur CNR ESAT de Rennes		- 185 000.00	185 000.00
RESULTAT GLOBAL	**144 064.66 €**	**- 489 672.43 €**	**- 364 929.94 €**